



● ● ● ●
Conseil communautaire

25 février 2021

Rapport de présentation

ORDRE DU JOUR

Intervention du conseil de développement

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 janvier 2021

Service à la population

1. Programmation et tarification du festival « Isle en Scène » 2021
Rapporteur : madame Pourtier.....3
2. Programmation et tarification du festival « Solstice de Brangues » 2021
Rapporteur : madame Pourtier.....4

Décisions prises par le bureau dans le cadre de sa délégation du 24/12/2020 au 31/01/2021

Ressources

3. Débat d'orientation budgétaire (DOB)
Rapporteur : monsieur Drogoz.....5
4. Signature du marché de travaux d'assainissement de Chamagnieu
Rapporteur : monsieur Granger.....13

Décisions prises par le président et le bureau dans le cadre de sa délégation du 24/12/2020 au 31/01/2021

Eau et assainissement

Décisions prises par le président et le bureau dans le cadre de sa délégation du 24/12/2020 au 31/01/2021

Ingénierie et développement territorial

Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 24/12/2020 au 31/01/2021

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

Point Agenda

1. Programmation et tarification du festival « Isle en Scène » 2021

➔ **Rapporteur : madame Pourtier, vice-présidente en charge de la culture, de la gestion des équipements sportifs et de l'avenir médical.**

RAPPORT

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné souhaite reconduire le festival Isle en Scène en 2021. Il sera organisé du 13 au 16 mai 2021 à la Ferme des Dames de Saint-Baudille-de-la-Tour. Pour cette 11^{ème} édition, une réflexion a été menée pour élargir l'offre du festival et adapter sa tarification pour accueillir un public plus large. Le coût de l'opération est estimé à un coût global s'élevant à 130 540 € TTC (communication incluse)

La programmation et la tarification proposées sont les suivantes :

Date	Intitulé spectacles	Tarification
Jeudi 13 mai	Concert d'avant-scène (18h30) : Soul R and Pulse	gratuit
	Concert (20h30) : André Manoukian et China Moses	Tarif réduit : 18 € Plein tarif : 24 €
Vendredi 14 mai	Concert d'avant-scène (19h00) : The call me Rico and The Escape	gratuit
	Concert (20h30): Les Négresses Vertes	Tarif réduit : 18 € Plein tarif : 24 €
Samedi 15 mai	Concert d'avant-scène (19h) : Coverclub	gratuit
	Concert (20h30): Pony Pony Run Run	Tarif réduit : 18 € Plein tarif : 24 €
	Concert fin de soirée (22h30) : Tremen	Gratuit
Dimanche 16 mai	Ciné-concert jeune public (11h) : ARFI	Tarif réduit : 6€ Plein tarif : 8 €
	Concert "scène découverte"(15h) : Leïla Huissoud	Tarif réduit : 12 € Plein tarif : 15 €
	Bal Chorégraphié (17h) : Compagnie Propos	Gratuit
Passeport du festivalier		Pass 3 concerts (soirée) Tarif réduit : 48 € Tarif Plein : 64 €

Les tarifs réduits s'appliquent aux personnes suivantes : moins de 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, allocataire Revenu de Solidarité Active (RSA).

- **Le président propose au conseil communautaire d'approuver la programmation et la tarification pour l'édition 2021 du festival « Isle en Scène ».**

2. Programmation et tarification du festival « Solstice de Brangues » 2021

➔ **Rapporteur : madame Pourtier, vice-présidente en charge de la culture, de la gestion des équipements sportifs et de l'avenir médical.**

RAPPORT

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné souhaite reconduire le festival du Solstice de Brangues en 2021, qui se tiendra du 18 au 27 juin au Domaine Paul Claudel de Brangues.

Pour cette 8^{ème} édition, une réflexion a été menée pour élargir l'offre du festival et adapter sa tarification pour accueillir un public plus large. Le coût de l'opération est estimé à un coût global s'élevant à 110 400 € TTC (communication incluse)

La programmation et la tarification proposées sont les suivantes :

Date	Intitulé spectacles	Tarification
Vendredi 18 Juin	spectacle « Je ne serais pas arrivé là, si... » d'Annick Cojean, avec Judith Henry et Julie Gayet, produit par JMD Production (21h00).	plein tarif (24 €) Tarif réduit (18 €)
Samedi 19 juin	spectacle Gaia dans le camion à histoire de Lardenois et Compagnie à partir de de 5 ans (10h30/14h30/16h30).	plein tarif (8 €) tarif réduit (6€)
	21h00 : spectacle « Romanesque » de et avec Lorant Deutsch de Arts, produit par Arts Live Entertainment.	plein tarif (24 €) Tarif réduit (18 €)
Dimanche 20 juin	spectacle Gaia dans le camion à histoire de Lardenois et Compagnie à partir de 5 ans (10h30/14h30/16h30).	plein tarif (8 €) tarif réduit (6€)
Passeport du festivalier		Pass 3 spectacles (soirée) Tarif réduit : 36 € Tarif Plein : 48 €

Les tarifs réduits s'appliquent aux personnes suivantes : moins de 18 ans, étudiant, demandeur d'emploi, allocataire Revenu de Solidarité Active (RSA).

- **Le président propose au conseil communautaire d'approuver la programmation et la tarification pour l'édition 2021 du festival « Solstice de Brangues ».**

3. Débat d'orientation budgétaire

→ **Rapporteur : monsieur Drogoz, conseiller délégué aux finances**

RAPPORT

Le président propose au conseil communautaire de débattre des orientations budgétaires pour 2021

1. Introduction :

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné adoptera son budget primitif le 25 mars prochain. L'élaboration de ce premier budget du mandat 2020-2026 intervient dans un contexte particulier, voire exceptionnel. Le contexte sanitaire tout d'abord, a entraîné un retard de plusieurs mois dans l'élection du conseil communautaire et de l'exécutif, confronté quelques semaines après sa prise de fonction à un nouveau confinement. Les confinements comme le décalage du calendrier institutionnel ont eu pour conséquence de ralentir l'activité de l'institution malgré les efforts pour garantir un niveau de service de qualité.

Le contexte économique, est également exceptionnel. Il reste empreint d'incertitude, pour la France, après un recul de plus de 8.3% du PIB, le rebond prévu pour 2021 dépendra de l'évolution de la situation sanitaire dans les prochains mois. Aussi, même si un consensus se dégage autour d'un rebond de croissance en 2021, son ampleur et sa durée ne peuvent être anticipés. Le moment du retour à un niveau d'activité d'avant crise reste difficile à prévoir.

A ce stade, l'impact de la crise sur le tissu économique local ne peut être mesuré. Tous les territoires sont touchés de manière différente en fonction de la typologie du tissu économique. La baisse d'activité comme les défaillances d'entreprises sont variables d'une région à une autre, d'un département à l'autre et entre territoires communautaires certains secteurs économiques étant plus touchés que d'autres. A ce stade, rien ne permet de dire que le territoire des Balcons a été épargné mais rien n'indique non plus qu'il a été particulièrement touché.

Le budget 2021 : au-delà des incertitudes, un budget de démarrage d'un nouveau cycle qui pose des choix et s'inscrit dans un pilotage fin

Un budget prudent tenant compte des incertitudes tout en confortant l'intercommunalité dans sa capacité à agir

En conséquence, il est proposé, en raison de l'incertitude qui pèse sur l'évolution des recettes fiscales économiques de la communauté de communes, de faire preuve de prudence dans les inscriptions budgétaires pour l'année à venir. Il s'agit en effet, dans ce contexte, de préserver les marges de manœuvre en utilisant celles-ci de manière progressive.

En effet, en matière de fiscalité, l'année 2021 est marquée par la suppression de la taxe d'habitation⁽¹⁾ et son remplacement par de la taxe sur la valeur ajoutée dont l'évolution sera soumise aux aléas de l'économie. D'autre part, on ne connaît pas l'incidence de la crise économique sur les recettes fiscales de la communauté de communes, en particulier sur la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Cela conduira à un effort de priorisation et de prise en considération de la temporalité dans la réalisation des actions : tout ne peut pas être entrepris à court terme et les actions s'échelonneront sur la durée du mandat.

Au regard de ces éléments, mais aussi des capacités actuelles de la communauté de communes à réaliser son budget, des objectifs de crédits de « charges à caractère générales (O11) » sont fixés par secteur.

La stratégie poursuivie consiste à contenir l'évolution des charges générales en repartant du réalisé 2019, compte tenu du caractère exceptionnel de l'année 2020. La mise à niveau des services communautaires doit être compensée par un maintien des autres postes de dépenses.

Au-delà du contexte, le mandat qui s'ouvre verra s'écrire une nouvelle étape de la construction intercommunale après une période 2017-2020 marquée par la fusion et les prises ou restitutions de compétences qui en ont découlées. Avec le transfert à la communauté de communes des compétences eau et assainissement, ce premier temps s'est achevé. L'année 2021 marque l'entrée dans un nouveau cycle.

Il s'agit donc d'une première année de construction.

Au cours de celle-ci, de nouvelles politiques publiques seront construites grâce à la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes dans un processus décisionnel renouvelé.

Les objectifs à atteindre devront être fixés, les actions permettant de les atteindre seront élaborées et les moyens à mobiliser seront déterminés. Ils se feront sous l'aune de l'accompagnement des transitions pour le développement durable du territoire et par le déploiement de services de qualité dans un souci de sobriété dans l'utilisation des ressources. Ces dimensions avec le renforcement de la coopération avec les communes constituent des marqueurs forts de la réflexion et de l'action.

¹ Seule la taxe d'habitation sur les résidences secondaires persiste

Dans le même temps, des dispositifs et des projets devront être lancés ou poursuivis sans attendre. Certains de ces dispositifs sont directement liés au contexte économique comme les mesures de soutien à l'économie locale ou le renforcement des actions culturelles. D'autres s'inscrivent dans la continuité de dispositifs existants. Le budget 2021 sera donc dynamique.

Ce dynamisme sera couplé à un pilotage rigoureux qui permettra de préserver les marges de manœuvre.

Pour se construire, la communauté de communes doit aussi se structurer. Il s'agit là d'une condition centrale qui permettra la réalisation sans retard du projet politique de manière sécurisée.

Cette structuration amorcée en 2020 se poursuivra en 2021. L'ingénierie et les moyens internes seront renforcés sans pour autant que cette volonté ne se traduise uniquement par des créations de poste. Aussi, des redéploiements de postes et des réorganisations interviendront.

Savoir-faire en interne permettra de réduire certaines prestations aujourd'hui externalisées. Aussi, les propositions de renforcement des services devront préciser quelles sont les réductions de charges immédiates ou à moyen terme réalisables.

2. Des orientations budgétaires par grand domaine :

L'action des Balcons est découpée en grand domaine d'intervention qui regroupent les politiques publiques mises en œuvre, en fonctionnement et en investissement.

Lors de la présentation du budget primitif, c'est par domaine que seront présentés les crédits.

Le taux de réalisation des crédits laissant apparaître sur la précédente période un décalage entre les crédits inscrits au budget primitif et ceux constatés au compte administratif. Il est proposé de s'appuyer sur le réalisé 2019 pour chaque domaine pour cadrer un montant cible par domaine.

	Evolution des charges générales			
	en k€	Inscrit 2020	mandaté 2019	Hypothèse de cadrage 2021
Patrimoine		788	693	1 050
Environnement		643	159	500
Petite enfance		528	337	470
Enfance		391	326	335
Moyens généraux		435	286	332
Informatique		274	236	275
Culture		233	187	253
Communication		232	180	230
Direction générale		436	309	210
Habitat		265	188	200
Equipements sportifs		125	109	115
Economie Tourisme		108	8	100
Espace France service		6	0	15
Ressources humaines		37	14	15
Total		4 501	3 032	4 100

Cette stratégie permet d'absorber une évolution des charges liées à la masse salariale évaluée à 1,2 M€, qui permet de couvrir les évolutions réglementaires, les décisions de structuration de l'intercommunalité réalisées en fin 2020 tout en laissant des marges de manœuvre pour absorber la suite de l'organisation de la collectivité.

en K€	Total inscrit 2020	Cadrage 2021	Evolution BP/ DOB
Charges générales 011	4 879	4 100	-16,00%
Charges de personnel 012	7 261	8 300	14,30%

Les orientations pour 2021 synthétisées dans cette partie suivent cette présentation. A ce stade de la préparation budgétaire, il n'est pas encore possible de disposer d'une vue d'ensemble. Les éléments ci-après synthétisent les enjeux. Les conférences budgétaires se sont déroulées du 3 au 8 février 2021, elles ont permis d'identifier les éléments à arbitrer. Le bureau du 22 février a été dédié à ces arbitrages.

➤ **Développement économique et touristique**

Pour 2021, l'action économique des Balcons répond aux enjeux suivants :

- Favoriser le maintien et le développement des entreprises présentes sur le territoire (tout secteur confondu : industrie, artisanat, commerce...)
- Renforcer l'attractivité économique du territoire
- Favoriser le développement des emplois
- Permettre un développement de qualité (localisation : la bonne activité, au bon endroit/ environnement / paysage / services aux entreprises et aux salariés...)

Dans le cadrage, une enveloppe de 680 k€ pour financer les charges à caractère général permettra de couvrir les priorités 2021 tout en redéfinissant les priorités dans les différents champs de cette politique.

Développement touristique du territoire est porté par un EPIC qui exerce les missions suivantes :

- Accueil et information des touristes
- Promotion touristique
- Coordination des interventions des divers partenaires touristiques locaux.
- La commercialisation et la vente de produits touristiques.

Ces missions sont adossées à des orientations issu d'un schéma local de développement touristique (SLDT) comportant 4 axes principaux :

- Axe 1 : Un effort important sur le marketing et la communication
- Axe 2 : Une offre retravaillée en lien avec le positionnement « campagne animée »
- Axe 3 : Une stratégie d'accueil adaptée sur l'ensemble du territoire
- Axe 4 : Une commercialisation des activités et des prestations facilitées
- Axe 5 : Un suivi et une animation du schéma du tourisme

A ce jour, une réflexion doit être conduite par un comité de travail qui précisera les priorités et les actions qui en découleront. Ce travail aura des conséquences sur les moyens accordés à l'EPIC dont la subvention d'équilibre pourra cette année être équivalente à la subventions 2020 (547 k€). Celui-ci achèvera sa structuration en 2021.

Parallèlement, un effort sera porté sur la valorisation des sites touristiques du territoire communautaire avec :

- Une poursuite des investissements (parking, toilettes, signalétique, stations vélo) sur la Via Rhôna.
- Ces mises en valeur passent aussi par un soutien à des événements comme « Expérience Via Rhôna » ou le Tour Valromey » (46 k€) mais aussi par la participation au collectif Léman-Lyon regroupant 14 collectivités qui mènera des actions, portées par les Balcons, de mise en tourisme des itinérances douces du Rhône.
- Des actions de valorisation des étangs de la Serre sont aussi programmées (100 k€)
- Une étude sur le réseau des itinéraires de promenade et de randonnées (plus de 600 km) va être lancée pour rationaliser ceux-ci et les adapter aux évolutions des pratiques (100 k€).

Enfin, au titre des mesures pour faire face à la crise, un dispositif de soutien aux hébergeurs professionnels du territoire pourrait être mis en place au second semestre en fonction de la situation économique et sanitaire pour un montant de 100 k€.

➤ **Environnement**

Marqueur fort du mandat, ce domaine constitue une thématique extrêmement large, transversale au sein de l'intercommunalité, et du territoire. L'année 2021 verra l'adoption du Plan Climat Air Energie (PCAET) il permettra la mise en cohérence et l'articulation de différents actions d'ores et déjà déployées ou à envisager.

Au-delà des actions spécifiques comme la gestion du grand cycle de l'eau, de nombreuses actions menées comporteront un volet touchant à l'environnement.

Seront ainsi concernés par ce budget autant le logement, que l'économie, l'agriculture, ou la gestion du patrimoine communautaire. La communauté de communes s'est prononcée pour la prise de compétences mobilité qui engagera un budget modeste en 2021.

Aujourd'hui, il s'agit de donner une cohérence, en définissant les différentes grandes orientations stratégiques pour la collectivité et le territoire, dont découleront les différentes actions. La note de cadrage prévoit un volume de crédits dédiés aux charges à caractère général.

- Les Cycles de l'eau :

=> Petit cycle (eau et assainissement) :

Les compétences eau et assainissement sont exercées par la communauté de communes, directement sur une partie du territoire et via des syndicats sur une autre partie depuis début 2020.

L'année 2020 a été une période de rodage au cours de laquelle le constat d'un nécessaire renforcement du service a été dressé (35 agents à ce jour). La direction de l'eau et de l'assainissement va donc poursuivre sa structuration en 2021.

Dans l'attente d'une mise à jour des schémas directeurs, des priorités ont été proposées autour de plusieurs axes, **ces axes sont les suivants :**

- Le renouvellement des réseaux d'eau potable pour améliorer le rendement en renouvelant 1,25% par an soit 6,96 km linéaire (1,7M€ / an) et de renforcer les actions de recherche de fuite (250 k€ / an).
- Les ouvrages : il est prévu un ouvrage de stockage et un ouvrage de production tous les 4 ans et une station de reprise et de traitement tous les 2 ans (250 k€ / an)
- Un renouvellement des compteurs sur 12 ans (95 k€ / an + un agent). Cet effort permet de disposer d'un parc qui mesure avec exactitude les volumes consommés et permet d'éviter les sous facturations (soit un gain compris entre 8% et 10% des recettes).

Pour l'assainissement, les efforts portent sur les mises aux normes des systèmes d'assainissement (station d'épuration et mise en séparatif des réseaux unitaires).

A ce jour, 10,5 M€ d'opérations pour l'assainissement et 1,66 M€ pour l'eau potable sont en cours de réalisation.

La construction précise du budget et les projections réalisées sur la base des priorités évoquées ci-avant permettront de déterminer si une évolution des tarifs doit être envisagée lors du vote du budget primitif.

=> Le grand cycle de l'eau : la GEstion des Milieux Aquatiques et des Préventions des risques d'Inondation (GEMAPI) :

La thématique s'inscrit pour l'année 2021 dans une continuité de l'activité, en lien avec un budget conforme au plan prévisionnel sur 3 années.

Les dépenses de cette compétence sont financées par une taxe (436 k€/an).

➤ Petite enfance

La communauté de communes des Balcons du Dauphiné dispose de huit multi accueils (EAJE), une halte-garderie itinérante, sept relais assistants maternels (RAM) en gestion directe ; deux multi accueils et un RAM en délégation de service public (contrat 2020-2022).

Suite à la prise de compétence petite enfance, la collectivité a récupéré des bâtiments communaux en l'état et le personnel déjà en place.

Depuis 2019, des travaux d'harmonisation des pratiques ont été engagés, qu'il convient de les terminer cette année. En parallèle le comité de travail permettra d'investir la vision qui sera confrontée aux résultats du diagnostic socio-démographique.

Pour 2021, la communauté de communes des Balcons du Dauphiné poursuit son engagement en faveur du service petite enfance en allouant un budget de 470 000 euros (hors frais de personnel).

Par ailleurs, une enveloppe d'investissement importante est prévue pour l'ensemble des structures (775 k€), comprenant les études préalables à la réalisation d'un équipement multi-activités aux Avenières.

Les enjeux du secteur sont les suivants :

- **Penser le service comme un service communautaire au-delà de chaque établissement**, la collectivité a élaboré un travail sur les métiers de la petite enfance, le positionnement des agents au sein de la collectivité,
- **Renforcer la relation avec les familles :**
- **Prendre en compte les risques** dans l'aménagement des structures par une sécurisation des espaces et la formation des agents
- **Prendre en charge des besoins spécifiques** et notamment l'accessibilité et l'aménagement des espaces de vie pour un meilleur confort de vie.

➤ **Enfance**

La communauté de communes exerce la compétence enfance en gestion directe pour 8 centres de loisirs (3-11 ans). Pour les communes de plus de 4 400 habitants, la compétence est communale. Sur l'ancien secteur des Balmes Dauphinoises, la compétence est gérée par un délégataire de service public Léo Lagrange, dont le contrat prendra fin le 31 décembre 2022.

Le budget action s'élève à 330 k€ (hors frais de personnel).

Pour 2021, les enjeux sont les suivants :

- **Proposer une offre de loisirs cohérente et structurée pour l'ensemble du territoire** (stages, séjours...) en conservant l'idée de découvrir ou redécouvrir le territoire, en travaillant avec les acteurs économiques du territoire (associatif, entrepreneur, campings...) et faire en sorte de consolider et conforter l'existant en matière de séjours, de stages thématiques
- **Poursuivre et accentuer notre réflexion sur la prise en compte du public jeune – harmoniser la tarification et les modes d'inscriptions.**
L'harmonisation des grilles tarifaires et des modes d'inscriptions fera l'objet d'un comité de travail spécifique qui permettra d'avoir une équité sur le territoire.
- **Revoir la cartographie du territoire, le redéploiement de places d'accueil et les périodes d'ouverture**
L'augmentation éventuelle de la population à horizon 2022 ou 2023 doit nous amener à réfléchir à la disposition des accueils de loisirs sur le territoire, désengorger les secteurs géographiques en tension (Frontonas, Cremieu, Salagnon). Le résultat du diagnostic territorial, mené en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF), devrait faire émerger les zones où les besoins sont manquants, l'idée n'est pas d'ouvrir de nouvelles structures mais de redéployer des places d'accueil non pourvues et/ou de mettre en place un système de transport entre accueils de loisirs
- **Déprécier le métier d'animateur et trouver des pistes d'actions** pour avoir un vivier d'animateurs issus du territoire en proposant aux animateurs des postes permanents à temps non complet, le besoin étant permanent. Cet aspect pourra faire l'objet de coopération avec les communes qui emploient des agents sur des missions analogues.

➤ **Insertion**

Les Balcons interviennent en matière d'insertion par leur soutien à la mission locale et à Osez ! pour un budget de 190 000 €.

Au-delà, en tant qu'employeur, la communauté de communes doit aussi s'interroger sur le rôle qu'elle peut jouer en matière d'insertion. Par le biais de l'apprentissage ou en dépréciant les situations individuelles, la collectivité peut également agir.

➤ **Développement culturelle**

Porteuse de valeurs communes, la culture est à la fois un enjeu de cohésion sociale et territoriale, un vecteur d'émancipation pour les citoyens, un secteur de créativité, ainsi qu'un puissant levier d'attractivité pour les territoires. Le contexte actuellement fragile pour le domaine culturel permet de réaffirmer la volonté pour les collectivités de développer une politique culturelle ambitieuse au service de tous, au cœur des territoires.

Les collectivités territoriales jouent à ce titre un rôle moteur dans le domaine culturel.

L'action culturelle aux Balcons comporte plusieurs volets et une réflexion doit être conduite pour que ceux-ci soient davantage articulés entre eux, tout en définissant les enjeux culturels pour le territoire.

La communauté de communes poursuit son engagement en faveur de l'éducation artistique et culturelle (EAC). En 2021, la priorité est donnée au développement des pratiques artistiques, au travers de deux axes prioritaires : le dispositif « Faites des arts » (FDA) et musique à l'école (MAE) pour un total de 48 k€ hors charge de personnel (musiciens intervenants).

Par ailleurs, Les Balcons s'engagent en faveur de la diffusion des spectacles en programmant ses deux festivals (226 k€) avec une volonté de renforcer la programmation des festivals.

Afin de porter une offre culturelle visible auprès de publics plus larges, la collectivité a fait le choix d'insérer dans sa programmation 2021 une proposition orientée davantage vers les familles et les jeunes publics. En étoffant ainsi son offre, les budgets portés par les festivals sont de ce fait plus conséquents.

➤ **Habitat logement**

La compétence habitat logement est une compétence partagée aux différents échelons (Etat, région, département, communes et intercommunalité).

Elle a été réaffirmée lors de la fusion des intercommunalités en 2017 avec la volonté d'uniformiser la politique habitat logement à l'échelle des Balcons du Dauphiné.

Cette politique a été définie par le Programme Local de l'Habitat 2019-2025 (PLH).

Il comporte 5 orientations stratégiques :

- Agir sur le parc existant dont Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- Assurer le développement résidentiel du territoire et engager une stratégie foncière
- Développer l'offre locative et abordable
- Prendre en compte les besoins spécifiques des populations (dont hébergement d'urgence et gens du voyage)
- Piloter le PLH et les observatoires

Le PLH se décline en programme d'action. Pour 2021, la somme de ces actions s'élève à 560 k€ environ (investissement + fonctionnement).

Parmi ces actions on peut citer en particulier l'aide à la production de logements locatifs sociaux (214 k€), la poursuite de l'OPAH (94k€).

➤ **Accompagnement des habitants et tiers lieux**

Les Balcons développent l'accompagnement des habitants dans leur démarche grâce aux espaces France services et souhaitent également développer la création de tiers lieux adaptés aux usages des particuliers, des entreprises ou d'associations.

Après l'ouverture en 2020 de l'espace France services de Morestel, le site de Villemoirieu sera transformé de manière à devenir un tiers lieu qui hébergera le second espace du territoire.

Il s'agit de créer un lieu pluridisciplinaire intégrant :

- Un espace France Services afin d'élargir l'offre sur le territoire, en complément de l'espace ouvert sur Morestel et de mailler ainsi le territoire des Balcons du Dauphiné.
Ce lieu permet d'accompagner les démarches des usagers dans une meilleure proximité.

Parallèlement, le schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services à la population de l'Isère a pointé que le secteur ouest du territoire est insuffisamment pourvu en services au public. La collectivité a ainsi délibéré le 20 novembre 2017 en faveur de la création d'une maison de services au public, devenue France services.

- Un lieu de partage et de coopération avec d'autres (partenaires associatifs, entrepreneurs ou salariés) de type tiers-lieu. Il s'agira ainsi de proposer des espaces B to B, des espaces de réunion, des espaces numériques et de convivialité.

- Un point d’ancrage pour les autres services à la population de la communauté de communes (permanences famille-parentalité, logement social, ...)

Il est donc proposé d’identifier ce site comme un lieu de vie et d’accompagnement des habitants, de toutes tranches d’âges.

Il doit bénéficier d’une offre numérique utile tant aux professionnels que pour les démarches dématérialisées des usagers.

➤ **Equipements sportifs**

Le fonctionnement de la piscine et du gymnase du lycée de Morestel mobilise 132 k€ de dépenses en fonctionnement, hors frais de personnel.

Des travaux sont prévus sur le gymnase et les piste d’athlétisme pour 190 k€ environ auxquels s’ajoutent 80 k€ sur la piscine.

➤ **Urbanisme et foncier**

En matière d’urbanisme, la communauté de communes intervient essentiellement par sa participation à l’instruction des autorisations d’urbanisme pour le compte des communes. Il s’agit là d’un des volets de la coopération avec les communes. En 2021, cette coopération pourra passer par un accompagnement des élus dans un cadre réglementaire en constante évolution. De nombreuses communes du territoire doivent lancer des évolutions de leurs documents d’urbanisme et il conviendra de les accompagner dans l’exercice de leur compétence.

L’enjeu pour la collectivité consiste à définir une stratégie foncière qui permettra de poser le cadre de l’action foncière, il conviendra de :

- centraliser la connaissance des biens,
- centraliser la connaissance des données nécessaires à la gestion des biens et du foncier et à la mise en place d’une stratégie foncière (prospective),
- rendre cette connaissance accessible et lisible pour aider les services de l’intercommunalité dans l’exercice de leurs missions,
- définir collectivement les piliers de la politique foncière : Il s’agira de travailler en transversalité avec l’ensemble des secteurs pour accompagner, sur le volet foncier, l’ensemble des politiques publiques qu’ils portent (aménagement, développement économique, service à la population, environnement...). En effet, la politique foncière proposée devra être subordonnée aux politiques d’aménagement.

En matière foncière, les crédits d’acquisition, souvent fléchés, sont répartis dans les compétences bien que les Balcons disposent d’une enveloppe stratégique (comme en 2020) permettant d’être réactif (150 k€).

Enfin, les Balcons adhèrent au Syndicat de la boucle du haut Rhône (SYMBORD), compétent en matière de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) (200 k€/an). Le SCOT est un document de planification et d’urbanisme qui définit les grandes orientations d’aménagement du territoire, pour les 15 à 20 ans à venir.

➤ **Ressources et moyens généraux**

Les fonctions supports mettent à disposition des autres domaines leurs moyens humains et financiers afin d’accompagner la mise en œuvre des politiques publiques de la communauté de communes.

L’ensemble des fonctions relevant de cette appellation sont en cours de structuration et seront renforcées en 2021. L’objectif porte à la fois sur l’internalisation partielle ou totale de certaines missions mais aussi la sécurisation et l’amélioration de la réalisation de celles-ci.

Le chantier organisationnel est donc central cette année pour l’ensemble des fonctions supports.

• **Patrimoine communautaire :**

La politique patrimoniale de la collectivité mérite une attention particulière car les Balcons disposent d’un patrimoine conséquent et diversifié, bâti ou non.

Il s'agit donc de maintenir en bon état le patrimoine existant par un entretien suffisant en consacrant 3,2 M€ (700 k€ en fonctionnement et 2,5 M€ en investissement) à la gestion bâtiminaire en priorisant les interventions en fonction de 3 grands critères : la mise aux normes réglementaire, l'adaptation aux évolutions climatiques et enfin, l'évolution ou le confort d'usage.

- 440 k€ sont prévus au titre de la mise aux normes des différents équipements
 - 350 k€ au titre de l'adaptation aux évolutions climatiques
 - 250 k€ au titre des aménagement spécifiques de confort ou aux usages
- Par ailleurs, 1,5 M€ sont prévus pour maintenir le patrimoine en bon état.

En ce qui concerne les espaces non bâtis, 200 k€ seront consacrés à l'entretien des sites.

Au titre des projets structurants, seront poursuivis les travaux du siège d'Arandon.

L'un des enjeux patrimoniaux réside dans la structuration de la direction des services qui ne compte actuellement que 4 agents ce qui limite fortement les capacités de la communauté de communes à entretenir son patrimoine. Le recours à des entreprises est assez généralisé et le nombre de chantier pouvant être lancé est nécessairement limité, faute de pouvoir les suivre.

Enfin, la communauté de commune doit définir sa stratégie patrimoniale, sur le modèle de sa stratégie foncière pour déterminer un niveau de qualité, des critères d'intervention et d'en définir la consistance.

• **Les ressources humaines :**

La masse salariale va connaître une augmentation sensible cette année en raison des choix de la collectivité de se doter en compétence interne et de capacités d'action.

Les services ont fait des propositions d'organisation qui feront l'objet d'arbitrage. A ce stade pour prendre en compte les recrutements de directeurs, les renforcements nécessaires déjà identifiés mais aussi les éléments réglementaires (instauration de la prime de précarité, la revalorisation des carrières), la masse salariale 2021 estimée s'établirait à 8,4 M€.

Un pilotage fin des ressources humaines est devenu incontournable de manière à permettre des mutualisations et des mobilités internes et permettre une croissance maîtrisée de la masse salariale.

• **Le numérique et les systèmes d'information :**

Au-delà de l'équipement de ses services en outils de travail modernisés, les Balcons lancent en ce début d'année 2021 un schéma directeur numérique et informatique territorial auquel les communes seront associées.

Pour sa partie informatique, ce schéma vise à connaître les besoins des services intercommunaux et communaux en matière d'outils, matériels, logiciels ou numériques mais aussi en matière de sécurité.

Pour sa partie numérique, il vise également à disposer d'un état des lieux des usages et à amener le territoire à construire une stratégie digitale en matière de relation aux usagers des services publics, aux citoyens, aux visiteurs du territoire et à accompagner les publics. Ce schéma s'appuie sur le déploiement progressif du très haut débit sur le territoire.

4. Signature du marché de travaux d'assainissement de Chamagnieu

→ **Rapporteur : monsieur Granger, vice-président en charge des cycles de l'eau**

RAPPORT

La commune de Chamagnieu a confié une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux d'assainissement sur les réseaux de la route de Vienne et le chemin du Chevalet au bureau d'études Test ingénierie le 23 décembre 2019.

Suite au transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes des Balcons du Dauphiné à compter du 31 décembre 2019, un avenant de transfert au marché de maîtrise d'œuvre a été signé le 30 décembre 2019 entre la commune, la communauté de communes et le maître d'œuvre Test Ingénierie.

Après réalisation des études par le maître d'œuvre, il a transmis le Projet aux services de la régie en décembre 2020, lequel a été validé. Le montant prévisionnel des travaux est arrêté à 1 183 255,50 €HT soit 1 419 906,60 €TTC, arrêté par le maître d'ouvrage,

Après rédaction du dossier de consultation, la procédure de mise en concurrence en procédure adaptée a été lancée le 13 janvier 2021 pour une remise des offres fixée au 4 février à 12h00 par voie dématérialisée.

6 offres ont été déposées sur la plateforme et déclarées recevables.

L'analyse des offres a été réalisée par notre maître d'œuvre du 4 au 15 février 2021, le rapport d'analyse des offres ayant été transmis le 15/02/2021.

Une commission acheteurs s'est tenue le 18 février 2021 pour présentation de l'analyse et choix de l'attributaire. Il a ainsi été décidé, au vu des critères de choix fixés dans le règlement de la consultation (60% valeur technique, 40% valeur prix) d'attribuer le marché au **Groupement d'entreprise SADE (Mandataire)/PERINO BODONE/JEAN LEFEBVRE** pour un montant de **999 841.27 €HT**, soit 1 199 809,52 €TTC (15,5% de moins que l'estimation du maître d'œuvre).

Il est à noter que ce marché comporte une **clause d'insertion**, 200 heures devront être réalisées par des personnes éloignées de l'emploi (soit via le recours à la sous-traitance ou co-traitance, l'embauche directe de salariés, la mise à disposition de salarié par un organisme extérieur).

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **54 semaines à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux**. A ce délai s'ajoute la période de préparation d'une durée de 4 semaines. Entre la fin des travaux secteur Vienne sud et le début des travaux Vienne Nord, un arrêt de chantier estimé à 3 mois interviendra en raison de la réalisation de travaux d'enfouissement de réseaux secs par l'entreprise agissant pour le compte du TE38.

- **Le président propose au conseil communautaire d'autoriser le président à signer le marché de travaux avec le Groupement d'entreprise SADE (Mandataire)/PERINO BODONE/JEAN LEFEBVRE pour un montant de 999 841,27 €HT.**

Eau et assainissement

Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 24/12/2020 au 31/01/2021

		Recette	Dépenses	Sans impact financier
182	Contractualisation d'un prêt long terme pour le budget de l'assainissement		2 000 000 €	
07	Contractualisation d'un prêt long terme pour le budget de l'assainissement - Banque européenne d'investissement		4 000 000 €	

Décisions prises par le président dans le cadre de sa délégation du 24/12/2020 au 31/01/2021

		Recettes	Dépenses	Sans impact financier
01	Mandat de gestion limitée n°2679 - Location maison sise 11 chemin du château gaillard - Les Avenières Veyrins Thuellin Régie Gasc Battistella Immobilier		62,84€ /mois	
02	Mandat de gestion limitée n°2680 - Location maison sise lieu dit les Nappes - Les Avenières Veyrins Thuellin Régie Gasc Battistella Immobilier		72,25€ / mois	
06	Dotation d'équipement des territoires ruraux Année 2021 Demande de subvention	300 000 €		
09	Transfert du site de Villemoirieu - Déménagement		5 932,80 €	

